

**Certificat d'internat de perfectionnement en sciences appliquées vétérinaires  
(I.P.S.A.V. – #259011)  
2022-2023**

**LES CANDIDATURES DOIVENT ÊTRE SOUMISES VIA LE VETERINARY INTERNSHIP AND RESIDENCY MATCHING PROGRAM (VIRMP) AVANT LE 10 JANVIER 2022 À 9 :00PM.**

**CONCENTRATION : MÉDECINE ZOOLOGIQUE**

**NOMBRE DE POSTES DISPONIBLES : 4**

**DESCRIPTION :**

L'I.P.S.A.V. est un programme de 2<sup>e</sup> cycle intensif plein temps de 12 mois consécutifs (53 semaines) conduisant à un certificat.

L'étudiant inscrit à ce programme reçoit une formation clinique en médecine et chirurgie à la Clinique des animaux exotiques et à la Clinique des oiseaux de proie qui constituent le Service de médecine zoologique. Dans le cadre de ce programme, l'interne aura aussi une exposition clinique aux animaux provenant d'institutions zoologiques. Le Service de médecine zoologique collabore avec des spécialités vétérinaires (i.e. imagerie diagnostique, ophtalmologie, chirurgie, etc.) et la Clinique des animaux exotiques travaille en étroite collaboration avec le Refuge des petits mammifères. La formation clinique est complétée par des rondes cliniques quotidiennes, des clubs de lecture et une ronde de pathologie. L'interne collabore à l'enseignement des étudiants en médecine vétérinaire. Il participe à tour de rôle aux gardes du service de médecine zoologique qui reçoit les urgences et assure la continuité des soins aux patients hospitalisés le soir et les fins de semaines (jusqu'à une semaine sur deux). Trois semaines de vacances/formation continue sont déterminées par le responsable de l'internat. Si l'interne n'est pas de service, il bénéficie des mêmes jours fériés que les autres employés de l'Université de Montréal. Toute activité de pratique hors programme doit être déclarée à la vice-doyenne aux affaires cliniques et à la formation professionnelle afin d'éviter tout conflit d'intérêt.

**PRÉALABLES :**

- Détenir un diplôme de docteur en médecine vétérinaire (D.M.V.) ou équivalent
- Obtenir le droit de pratique de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec **avant** le début du programme
- Connaissance suffisante de la langue française

**DROITS DE SCOLARITÉ (Les montants sont affichés en devise canadienne):**

- Résidents permanents et citoyens canadiens résidant au Québec, citoyens français, citoyens belges francophones : +/- 5 700 \$ / an
- Résidents permanents et citoyens canadiens non résidant au Québec : +/- 14 400 \$ / an
- Autres nationalités : +/- 20 200 \$ / an

Pour avoir de plus amples informations concernant le financement pour les étudiants étrangers (à l'exception des citoyens français et belges francophones), veuillez contacter Mme Marie-Eve Bouchard [marie-eve.bouchard.1@umontreal.ca](mailto:marie-eve.bouchard.1@umontreal.ca)

**RÉMUNÉRATION : La rémunération forfaitaire pour 53 semaines est de 19 500 \$, à laquelle s'ajoute un montant de 3,6 % pour les avantages sociaux et de 3 % pour le paiement des jours fériés.**

Cette rémunération sera versée pour trois fonctions occupées par l'interne durant son programme. Il s'agit :

- (1) de son activité clinique ainsi que la participation au service de garde en dehors des heures régulières et durant les vacances (chirurgies d'urgence et des soins aux patients) selon le calendrier de la clinique;
- (2) de sa contribution à l'enseignement clinique (participation aux rondes d'enseignement et aux travaux pratiques);
- (3) de sa participation à des activités de recherche et la présentation d'un séminaire sera encouragée.

**DÉBUT ET FIN DU PROGRAMME:** 13 juillet 2022 au 19 juillet 2023 (Si l'interne est de garde, son internat se terminera à 8 h le lendemain)

**POUR POSTULER :**

Les candidatures doivent être soumises via le Veterinary Internship and Residency Matching Program avant le 10 janvier 2022. Se référer au site internet pour plus de détails et compléter l'inscription : <https://www.virmp.org>

Si vous appliquez seulement à la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, il n'est pas nécessaire de soumettre tous vos documents en anglais.

**LA DIVULGATION DU CHOIX DES CANDIDATS :**

Les résultats du match seront disponibles sur le site internet du VIRMP le **7 mars 2022**.

Seul le candidat sélectionné devra compléter sa demande d'admission (frais de 109,50\$ CA) auprès de l'Université de Montréal.